



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE PÊCHE SPORTIVE AU COUP

Comité Régional de Bourgogne

Réunion du CR Bourgogne

Autun, le 27 octobre 2015

Présents :

CD 21: Frédéric LINARD, Régis NICOLLE, Michel PARMENTIER, Jérôme RAVELET.

CD 58: Patrick DANTAS, Pierre KOUZMINA.

CD 71: Jean Paul BERCHET, Gérard CARRE, Michel JACQUINOT, Jean-Marc GOURY, Christian SARRE.

CD 89: Christian FOUCAULT, Gérard GRAVOUILLE, Christian LELOUP.

Excusés: Daniel FORESTIER, Angélique FAUCHER.

I – Désignation du Président du CR par intérim.

Frédéric LINARD remercie les membres du CD 21, et ceux du CR Bourgogne pour leur aide et leurs soutiens durant ses divers mandats à la présidence successivement du CD 21 et de CR Bourgogne.

Mais les longs déplacements deviennent moins supportables avec le temps, et il désire donc se licencier près de chez lui, c'est à dire au CD 27.

Il se voit donc obligé d'abandonner le poste de président du Comité Régional.

Un appel à candidature est donc lancé aux membres du bureau pour assurer l'intérim jusqu'aux prochaines élections, fin 2016 début 2017, soit pour une année.

Michel JACQUINOT dit qu'il est au bureau depuis de longues années, et qu'il est prêt pour assurer l'intérim, mais qu'il souhaite laisser la place à un volontaire pour l'année prochaine.

Gérard CARRE se propose pour prendre le relais, mais demande que ça ne s'arrête pas en 2017, il désire poursuivre pour l'olympiade suivante.

Un problème se pose, c'est qu'une partie des membres du bureau (président, secrétaire et trésorier) seraient alors membre du seul CD 71. Frédéric LINARD dit que ça ne le gêne pas pour l'année prochaine, mais que pour la suite, lors de l'élection, il est souhaitable d'avoir un bureau représentatif des 4 CD.

Jean Marc GOURY précise que ces membres du bureau n'habitent pas très loin les uns des autres et que cela aidera à la gestion du CR avec des rencontres plus régulières. Les autres membres (CD 21, CD 89 et CD 58) confirment cette position. Pour trouver des volontaires dans les CD, les choses sont difficiles. Par exemple Patrick DANTAS nous annonce qu'il ne renouvellera pas son mandat à la présidence du CD 58.

La discussion étant terminée, Gérard CARRE est désigné à l'unanimité comme président. Cette décision sera à valider lors de l'AG du CR le 21 février 2016.

Gérard CARRE nous fait alors part des réflexions qu'il a eu concernant son mandat de président. Il désire créer des commissions au sein du Comité Directeur afin de partager les tâches et d'intégrer les autres CD aux décisions et aux actions.

Pour 2017, Gérard propose la création d'un site du CR. Suite aux discussions qu'il a eu avec lui, ce serait Denis PIRAT qui s'en occuperait. De ce fait il serait bon qu'il rentre au bureau lors des prochaines élections.

II – Préparation de l'organisation des épreuves régionales 2016.

1°) Pêche Mixte : Organisé par le CD 58

Lieu : Decize ou Nevers (éventuellement Pannecière).

Patrick DANTAS propose que ce soit organisé les 10 et 11 septembre.

2°) Moulinet : Organisé par le CD 21

13 et 14 août à Saint Jean de Losne.

3°) Vétérans : Organisé par le CD 71

2 et 3 avril à Champforgeuil (étang)

4°) Clubs : Organisé par le CD 89

15 mai en canal (St Florentin ou Lézines)

5°) Plombée : Organisé par le CD 21

24 et 25 septembre à St Jean de Losne

6°) Carpe au coup : Organisé par le CD 71

Date à voir (un samedi de préférence), lieu à définir.

7°) Bourgogne Jeunes :

Le CD 71 l'organisera, la date à définir au mieux des intérêts des jeunes.

8°) Bourgogne Corpo :

8 mai à Champforgeuil (71)

III – Préparation de la 3^{ème} division mixte 2016.

Etant donné que les CD 21, 71 et 89 organisent en 2016 des épreuves nationales, ce serait logique que la 3^{ème} mixte soit organisée par le CD 58.

Patrick DANTAS est d'accord sur le principe, mais le lieu pose problème en fonction du nombre de concurrents. Par exemple pour Nevers à La Jonction, on peut mettre au maximum 36 concurrents (3 secteurs de 12). Les 9 et 10 juillet à Nevers.

IV – Candidatures à l'organisation d'autres épreuves nationales

Le CD 21 est candidat à l'organisation de la 2^{ème} division plombée (certainement dernier week-end de mai).

Le CD 89 est candidat à l'organisation de la 2^{ème} division vétérans à Villeneuve sur Yonne en étang (probablement dernier week-end de juin).

Le CD 71 est candidat à l'organisation de la 1^{ère} division mixte à Montceau les Mines, étang du Plessis (fin septembre).

Pour ce qui est de l'éliminatoire de la carpe au coup, si les deux autres CR (auvergne et Limousin) sont dans l'impossibilité de l'organiser, le CD 89 serait-il volontaire ? Non, pas de carpodrome.

Je rappelle que dans la configuration actuelle, à une ou deux exceptions près, seuls des Bourguignons y participent.

Le CD 71 accepte cette qualification qui aurait lieu les 30 avril et 1^{er} mai à Colombier en Brionnais.

V – Organisation d'épreuves Internationales

Championnat du monde à la Carpe, lac du Bourdon (CD 89).

VI - Préparation de l'assemblée générale de la FFPSC du 14 février 2016.

1°) AG FFPSC :

N'oubliez pas d'envoyer vos mandats ainsi que vos consignes de vote au nouveau président de CR qui représentera les CD ne pouvant pas s'y déplacer.

Faites moi également part de vos besoins en fiches 3 manches officielles.

CD 71 : 300

CD 58 : 250

CD 89 : 250

CD 21 : 250

2°) Vœux à présenter :

Vœux du CD 71 : Carpe, transformer la coupe de France en championnat.

Vœux du CD 71 : Sur le site de la FFPSC l'assurance n'est pas mise à jour. Peut-t-on y remédier.

Jean Paul BERCHET nous fait part d'une discussion qu'il a eu avec un handicapé, qui voudrait que le championnat handicapés 2^{ème} division ait lieu sur 3 jours : Vœux non recevable, car trop tardif et non discuté par le CD 71. A revoir l'année prochaine.

Vœux du CD 89 : Que les divers championnats nationaux aient lieu sur des parcours libres de droit.

VII - Questions diverses

1°) Palmarès à envoyer avant le 15 novembre.

Les CD 58 et 71 remettent au président les palmarès de Séverine CHAUVOT, Johan KOUZMINA, Mickaël MONTENOT et Lillian BOULICAUT.

2°) Patrick DANTAS nous signale que VNF lui a réclamé 50 euros pour demander le parcours

Or il existe une convention entre la FFPSC et VNF.

Ne serait-il pas possible que la demande soit faite avec un document officiel de la FFPSC au nom du CD (CR ou club) organisateur ?

3°) Envoi des résultats des championnats aux présidents de CD.

Ce sera fait rapidement

4°) Calendrier : Que le championnat plombée par équipe n'ait pas lieu en même temps qu'une épreuve nationale (3^{ème} mixte).

VIII – Assemblée générale du CR 2015.

La date est fixée au dimanche 21 février 2016 à 9 heures à AUTUN, dans les locaux de l'AAPPMA.

Un repas sera organisé dans les mêmes conditions que les années précédentes. Michel JACQUINOT se propose pour négocier les conditions de ce repas.

IX – Bilan financier .

Pas de subvention CNDS cette année (ni pour le CR, ni pour les CD qui en ont fait la demande).

Il reste 2480 euros en caisse. En fin d'année, nous aurons environ 2800 euros, donc une perte d'environ 700 euros.

Doit-on toujours donner 160 euros aux CD organisant des épreuves nationales imposées ?

Christian LELOUP dit qu'il touche déjà une subvention de la FFPSC pour ces championnats.

Après discussion, les 160 euros ne seront pas versés aux CD organisateurs.

Le problème se pose à propos de l'indemnisation des jeunes qui ont participé à la finale. Comme ils ne sont que trois, il est décidé de maintenir la somme de 100 euros à chacun, pour leur déplacement à la finale.

L'argument principal, avancé en particulier par Gérard CARRE, est que les jeunes doivent être soutenus prioritairement par le CR.

Donc le déficit sera d'environ 1000 euros à la fin de l'exercice.

Frédéric LINARD précise qu'on lui avait dit que le conseil Départemental de Côte d'or, ainsi que le ministère des sports pouvaient peut-être offrir des coupes et des trophées si on leur en faisait la demande.

Gérard CARRE se propose de demander au conseil régional les coupes des championnats organisés par le CR (régionaux ou nationaux).

Autre point d'économie possible : doit-on maintenir les souvenirs du CR aux pêcheurs méritants ?

On peut aussi les joindre aux demandes de coupes.

Après discussion il est décidé de n'offrir un souvenir qu'aux vainqueurs, soit :

Valérie NADAN (vice-championne du monde), Lillian BOULICAUT (vainqueur de la 2^{ème} mixte et vice-champion de France), Lucas GRIVIAUD (vainqueur de la 2^{ème} junior et 5^{ème} à la finale), Eric MELIN (vainqueur de la Coupe de France corporative), Christophe REVERET (vainqueur de la 3^{ème} moulinet H) et Christian CHANLON (vainqueur de la 3^{ème} mixte H).

X – Effectifs.

Christian SARRE, responsable des licences, nous fait part de l'évolution de celles-ci.

Augmentation de 20 licences au CR, réparties comme suit :

- CD 21 : plus 4 licences
- CD 58 : moins 8 licences
- CD 71 : plus 16 licences
- CD 89 : plus 8 licences

XI – Remerciements.

Le CR Bourgogne remercie l'AAPPMA d'Autun pour son accueil dans ses locaux.

Le Président
Frédéric LINARD

Le Secrétaire
Christian SARRE